



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion du Calvados ouvre en convention avec le Centre de Gestion de La MANCHE et de l'ORNE, un examen professionnel de :

REDACTEUR PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE – Session 2020

(accès par avancement de grade)

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE	PÉRIODE D'INSCRIPTION
Ouvert aux fonctionnaires ayant atteint le 5^{ème} échelon du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe en justifiant d'au moins trois ans années de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Les candidats devront être en activité à la date de clôture des inscriptions. En application de l'article 16 du décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 en vigueur, les candidats sont autorisés à subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement. Par conséquent, les conditions d'ancienneté sont à remplir au 31 décembre 2021.	24 SEPTEMBRE 2020	Retrait des dossiers 24 Mars au 27 Mai 2020 inclus Par pré inscription sur www.cdg14.fr Le Centre de Gestion du Calvados ne validera l'inscription qu'à réception du dossier imprimé et de l'ensemble des pièces demandées adressés ou déposés au Centre de Gestion du Calvados - service concours. La date limite de retour des dossiers est impérative au 4 Juin 2020 inclus (Cachet de la poste ou du prestataire ou preuve de dépôt auprès du prestataire faisant foi)

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen auprès du CDG.

Tous renseignements complémentaires et en particulier les conditions de candidatures pourront être communiqués sur simple demande adressée à : Monsieur le Président du Centre Départemental de Gestion de Gestion du Calvados – 2 impasse Initialis - CS 20052 – 14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX ou à concours@cdg14.fr